

## Réunion du Conseil d'établissement

Date : lundi, le 14 décembre 2020

Heure : **18 h 30 en virtuel via la plateforme ZOOM**

### Procès-Verbal

#### Présence :

Marie-Pier Lauzon, Présidente  
Marie-France Forest, Vice-présidente  
Karine Brunet, parent  
Matthieu Duhaime, parent  
Bertrand How-Choong, parent  
Isabelle Benoit, représentante du Service de garde  
Elaine Caouette, enseignante  
Marie-Claude Therrien, enseignante  
Francine Goyette, représentante de la communauté.

Benoît Dussault, directeur

#### Sont absents :

Maude Bessette, enseignante.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Nomination d'un secrétaire

3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

Le quorum est atteint.

4. Parole au public (art. 68, LIP)

Mme Laetitia Seguin est présente dans le publique mais ne désire pas prendre la parole.



**5. Approbation du procès-verbal du CÉ de novembre 2020 (art. 69, LIP)**

Des corrections sont apportées au point 15. Le procès-verbal est adopté.

**6. Mot de la présidente**

**Rôles et responsabilités du conseil d'établissement (Capsule éducative)**

Une courte vidéo de formation et des documents de propositions de calendrier de rencontres sont présentés. La présidente présente la portée de certains mots importants dans la nomenclature des responsabilités du CÉ.

Adoption : Plein pouvoir du CÉ. Le CÉ peut modifier, proposer, discuter et établir.

Approbation : Donne son accord ou non, peut émettre des commentaires mais ne peut pas modifier.

**7. Suivi de la communication concernant le redécoupage**

Le CÉ revient sur la communication qui a été envoyée aux parents touchés par le redécoupage. Trois familles ont répondu aux questions posées, dont deux ont d'autres enfants à l'école et sont donc directement touchées par la problématique.

Le CÉ prend acte des résultats de la consultation et des commentaires.

Il est proposé de demander au CSSM de faire une exception pour permettre aux enfants du territoire redécoupé, qui ont de la fratrie à Hélène-Boullé, et qui arriveraient à avoir une place à HB lors de l'inscription en libre-choix, d'obtenir par la suite un statut d'élève régulier pour la durée de leur parcours scolaire.

La proposition est adoptée.

**8. Acte d'établissement et PTRDI**

M. Dussault revient sur le PTRDI. Le CÉ en prend acte et formule son intention de rédiger une demande formelle au CSSM concernant les besoins en infrastructures. Cette demande sera préparée et présentée au prochain CÉ.

**9. Varia**

**9.1 Photo scolaire**

M. Dussault rencontrera prochainement le photographe qui avait été choisi pour cette année. Certains ajustements ont été demandés par l'équipe-école suite à l'expérience de 2020 afin d'améliorer le service.

9.2 **Projet éducatif**

Le CPEPE se réunira cette semaine et discutera du projet éducatif. Les enseignants ne semblent pas avoir été pleinement informé de la teneur du projet éducatif.

9.3 **Calendrier des rencontres**

Les dates des prochaines rencontres ont été déterminées.

18 janvier 2021

8 février 2021

22 mars 2021

19 avril 2021

10 **Levée de l'assemblée.**